

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 18/03/2024

VOI.24.00.A00551

OBJET : Arrêté temporaire de stationnement
RUE DE BELFORT

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 417-10
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de Thibault Bellu
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 06/04/2024
RUE DE BELFORT

ARRÊTE

Article 1 : Le 06/04/2024, le stationnement des véhicules est interdit 18 RUE DE BELFORT (Besançon) sur 1 place. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de déménagement. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le **14 MARS 2024**

Pour la Maire,
Par délégation,



Marie ZEHAF

Conseillère Municipale Déléguée



Handwritten header text, possibly a title or address, located at the top of the page.

Handwritten text block, likely a name or address, positioned in the upper middle section.



Handwritten text block, possibly a date or a short note, located below the stamp.

Handwritten text block, possibly a recipient's name or address, located in the middle section.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script.

Small handwritten text block, possibly a separator or a short phrase.

Second main body of handwritten text, continuing the message or document.

Third main body of handwritten text, possibly a closing or a signature area.

Fourth main body of handwritten text, possibly a postscript or additional notes.

Fifth main body of handwritten text, possibly a final line or a signature.

Handwritten text block, possibly a name or a specific reference, located near the bottom.

Handwritten text block, possibly a signature or a name, located below the previous block.

Handwritten text block, possibly a signature or a name, located at the bottom left.

Handwritten text block at the very bottom of the page, possibly a footer or a date.